

De la Nive au littoral basque

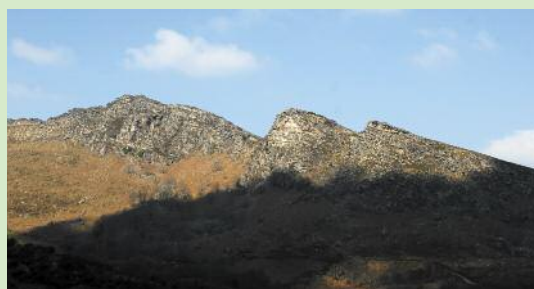
Retrouvez l'ensemble des itinéraires dans ►►
disponible dans les Offices de Tourisme



NIV
3

MOYEN

DE COL EN COL
LEPOZ LEPO



L'Athekaleun

Large circuit sur les flancs de la Rhune qui permet de découvrir des aspects méconnus de cette belle montagne, comme la brèche et les roches de poulingues d'Athekaleun ou l'ancienne Chapelle d'Olhain.

D Au départ du parking de la piscine, suivre le balisage du GR® 10. Après le passage canadien, quitter le GR®, en montant par un chemin de terre

1 0614374-4796306. Suivre le balisage jaune jusqu'au col du "Pharmacien". Tourner à gauche en direction de la Rhune

2 0614042-4796624. Après une longue montée, vous arrivez à un plateau herbeux. Devant soi, une rude montée caillouteuse, couleur ocre, à suivre jusqu'à la voie ferrée

3 0612424-4796672. La traverser et la longer par la droite, jusqu'au croisement avec le GR® 10

4 0611617-4796654. Au poteau 128, traverser la voie ferrée, et prendre à gauche un petit sentier qui monte à travers les pâturages. Suivre le balisage jaune jusqu'au col étroit d'Athekaleun, où vous pourrez apprécier la vue

5 0611845-4795782. Entamer la descente. Après le passage d'un ruisseau, vous arrivez sur un plateau herbeux

6 0611948-4794909. Le traverser pour rejoindre un sentier bien tracé, menant à une pinède. Au sortir de ce

0h27

1h15

2h00

2h20

bois, vous avez la possibilité d'aller au sommet pour voir les ruines d'un ermitage et les restes de la redoute d'Olhain.

Au col, prendre sur la gauche

7 0613190-4794410, le chemin herbeux descendant à flanc de montagne, jusqu'à la rencontre avec la route

8 0613360-4795073. La suivre en descendant, puis tourner à gauche

9 0613692-4795023, s'engager sur le chemin en contournant la prairie, jusqu'aux maisons.

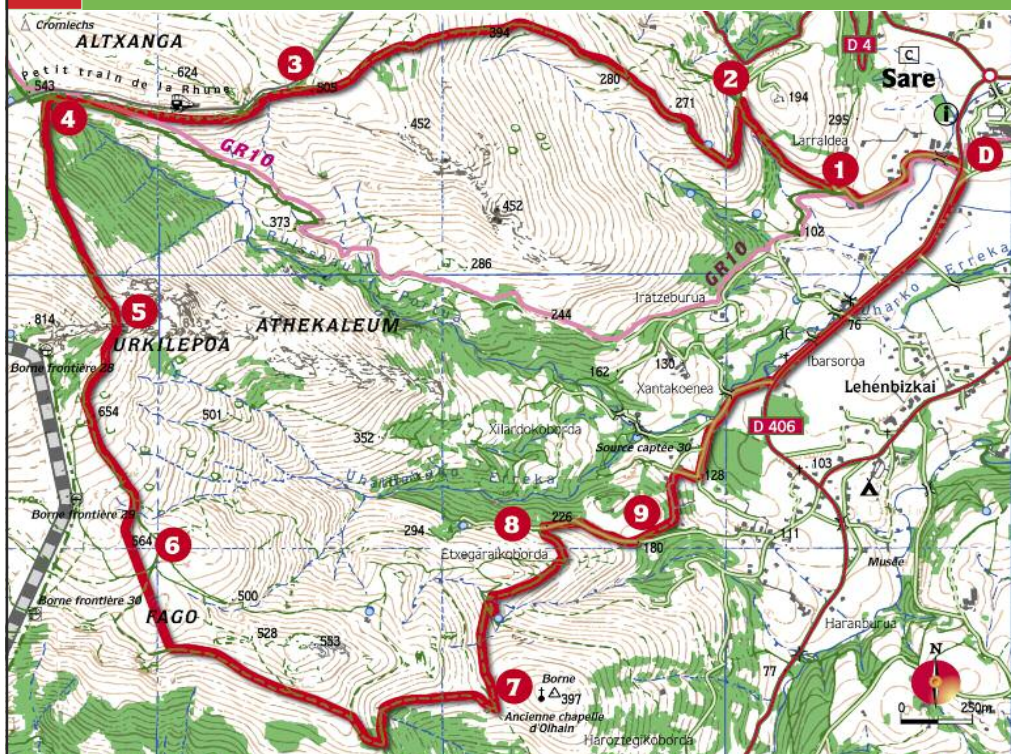
Plus aucune difficulté ne vous attend, si vous suivez le balisage qui vous mènera au village.

3h00

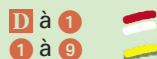
3h30



Balisage au pied de la redoute d'Olhain

**NIV
3****MOYEN****DE COL EN COL**
LEPOZ LEPO**D** Parking de la piscine de Sare

GPS : 0614843-4796373

Balilage**A ne pas manquer**

- Beaux panoramas
- Ancienne Chapelle d'Olhain

3h30 **11 km** **604 m**

Prudence pour traverser la voie ferrée du petit train de la Rhune

LA CHAPELLE D'OLHAIN - OLHAIN KAPERA

Olhain est séparée de la Rhune par un col qui était un lieu de passage pastoral. Il ne reste plus que des ruines de la chapelle, vestiges d'un édifice relativement important qui devait mesurer 20 m x 8.80 m. Ce lieu, pourrait avoir été, selon les anciens de Sare, le refuge d'un ermite entre 1793 et 1813. Les habitants de la région, très attachés à leurs traditions, continuèrent, pendant de longues années à se rendre en procession sur cet emplacement, en particulier la veille de l'ascension. La Chapelle d'Olhain est entourée par les ruines d'une redoute de forme pentagonale dont deux côtés font plus de 25 mètres. (extrait du livre *Autrefois Sare* par J. Antz, éd. Atlantica 2005)



Ancienne Chapelle d'Olhain

Renseignements complémentaires auprès de :

Office de Tourisme de Sare

Le Bourg - 64310 SARE

Tél : 05 59 54 20 14

TERRE ET CÔTE BASQUES
PAYS DE SAINT-JEAN-DE-LUZ - HENDAYE
GUIDES RANDO 64

à pied, en vtt ou à cheval, découvrez le Béarn et le Pays basque !

Niveaux

Le dénivelé indiqué sur les fiches représente le total des montées. Les temps de parcours sont calculés sans les arrêts.

Les randonnées pédestres sont classées par ordre de difficultés et différenciées par des couleurs dans la fiche pratique de chaque circuit. Nous suivons en cela, les recommandations de la FF Randonnée.

Très facile moins de 2 h de marche
Idéale à faire en famille, sur des chemins bien tracés.

Facile moins de 3 h de marche
Peut être faite en famille. Sur des chemins,

avec quelquefois des passages moins faciles.

Moyen moins de 4 h de marche.
Pour randonneur habitué à la marche. Avec quelquefois des endroits assez sportifs ou des dénivelées.

Difficile plus de 4 h de marche.
Pour randonneur expérimenté et sportif. L'itinéraire est long ou difficile (dénivelé, passages délicats), ou les deux à la fois.

Durée de la randonnée : La durée de chaque circuit est donnée à titre indicatif. Elle tient compte de la longueur de la randonnée, des dénivelées et des éventuelles difficultés.



Une photo locale des sentiers ou balisage

Balisage

Suivez le balisage pour rester sur le bon chemin

Balisage des sentiers	Sentiers de pays et PR®	GR®
Bonne direction		
Tourner à gauche		
Tourner à droite		
Mauvaise direction		

GR®, GRP® et PR® sont des marques déposées par la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Labels randos

Itinéraires labellisés PR® :

Avec ce label la FF Randonnée agréé un certain nombre d'itinéraires pédestres en fonction de critères de qualité. Le choix se fait en fonction de critères d'agrément, techniques, touristiques et environnementaux. (Plus d'info sur www.ffrandonnee.fr)

Votre avis sur nos sentiers - Ecoveille®

Les itinéraires que nous vous proposons ont fait l'objet de la plus grande attention. Vos impressions et observations sur l'état de nos chemins, nous intéressent et nous permettent de les maintenir en état. Nous vous invitons pour nous communiquer vos remarques à contacter le Syndicat Nive-Nivelle au 05 59 93 90 86

Vous pouvez télécharger la fiche Ecoveille® sur www.rando64.com/ecoveille

Vous pourrez vous y procurer une fiche d'observation Ecoveille®.

Coordonnées GPS des itinéraires

Pour chaque itinéraire sont fournies les coordonnées GPS des points d'étape du parcours.

Le format de référence est le suivant :

WGS 84 - UTM 30T

Recommandations utiles

Météo 08 92 68 02 64

Appel d'urgence européen 112

Parcourir les chemins de la Nive au littoral basque nécessite d'adopter un comportement respectueux envers la nature, les hommes et femmes qui font vivre ce territoire.

Il est important que quelques règles soient respectées.

Préservez la nature

- Munissez-vous d'un sac pour emporter vos déchets
- Respectez la faune et la flore
- Restez sur les sentiers balisés

Préservez-vous

- Ne partez pas sans le matériel nécessaire
- Evitez de partir seul
- Ne buvez pas l'eau des ruisseaux
- Renseignez-vous sur la météo

Respectez les activités et les hommes

- Pensez à refermer les barrières
- **Evitez de partir en randonnée avec votre chien. Dans tous les cas, tenez-le en laisse**
- Les feux sont interdits
- Respectez les propriétés privées qui bordent les itinéraires

Attention !

En période de chasse à la palombe (octobre à novembre), aux battues toute l'année et en période d'écobuage (décembre à mars), certains circuits sont à éviter.